

prodigieusement accrue des aménagements dans le lit majeur du fleuve, atteindraient vraisemblablement 80 ou 100 millions de dollars. Nous nous en rendons compte.

L'honorable député prétend qu'on a jugé après coup et qu'on a manqué de perspicacité. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui à ce sujet. Il se souvient que nous avons déposé il n'y a pas très longtemps le dernier rapport de la Commission du fleuve Fraser. J'ai immédiatement écrit au ministre responsable de la Colombie-Britannique, M. Williston, lui proposant soit d'utiliser le rapport qui avait entraîné des frais élevés soit de le rejeter. J'ai voulu m'entretenir avec lui sur-le-champ et il s'est empressé de venir à Ottawa.

Il examine actuellement un projet technique au coût d'environ 5 millions, en vue de consolider les digues, ce qui est un besoin primordial dans la vallée du Fraser. Après quoi, nous nous proposons d'avoir recours à la loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux pour construire certains barrages sur les tributaires du Fraser et s'ils sont bâtis convenablement, il ne devrait plus y avoir aucun danger d'inondations dans cette région. Il a également proposé l'institution d'un organisme permanent et je crois que cette recommandation est appropriée. Cependant, j'estime qu'il y aurait lieu d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Je crois que la première proposition formulée à cet égard l'a été par le Reeve Emmett, de Burnaby, qui, lorsqu'on a demandé à sa municipalité une contribution pour Alberni, a déclaré qu'on manquait de prévoyance et que nous devrions avoir une organisation permanente...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est expiré.

(Texte)

M. PLOURDE—QUESTIONS OUVRIÈRES—ON S'INQUIÈTE DU SORT DES CHÔMEURS QUI NE TOUCHENT NI ASSURANCE-CHÔMAGE NI ASSISTANCE SOCIALE

M. Lucien Plourde (Québec-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adressait à l'honorable ministre du Travail (M. MacEachen). Elle tendait à savoir ce qu'il allait faire pour les chômeurs qui ne reçoivent ni assurance, ni assistance-chômage.

Si j'ai posé cette question, monsieur l'Orateur, c'est que toutes les fins de semaine, je reçois plusieurs demandes de pères de famille sans emploi et de centaines de jeunes gens

[L'hon. M. Laing.]

en chômage, qui ne reçoivent ni assurance-chômage, ni assistance de la part de la province.

Je demande au ministre ce qu'il entend faire pour ces gens sans revenu, car leurs familles sont dans la misère la plus abjecte.

Un de ces cas est celui d'un jeune homme de 22 ans à qui on a dit: «Va à telle école et tu recevras un chèque à la fin du mois». Quel ne fut pas son désappointement en constatant, à la fin du mois, qu'on lui remettait un chèque de \$10 seulement, alors qu'il avait dû mieux s'habiller et faire des dépenses de transport et autres.

Monsieur l'Orateur, les chômeurs ont la certitude que le gouvernement se moque de leur sort et que nous les oublions. Il faut que le gouvernement agisse pour ces centaines de chômeurs sans revenu. Partout où ils font des demandes d'emploi, on leur répond: Pas de travail; le personnel est au complet.

Mon comté est en majorité ouvrier. Les ouvriers sont prêts à travailler, mais qu'on leur donne du travail! C'est uniquement cela qu'ils attendent pour éloigner la misère de leur foyer.

J'appuie les paroles de M. Firestone, que je relève dans *Le Droit* d'aujourd'hui:

Dans une conférence qu'il prononçait, mercredi, lors d'un colloque sur l'organisation du travail au Manitoba, M. O. John Firestone, vice-doyen de la faculté des sciences sociales à l'Université d'Ottawa, a déclaré qu'un Canadien sur cinq vit pauvrement.

Ancien conseiller économique auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce et membre de la Commission royale des services de santé, M. Firestone a fait remarquer que 21 p. 100 des Canadiens sont très pauvres mais qu'on attachait beaucoup plus d'attention aux 300,000 chômeurs qu'aux 3,800,000 personnes qui vivent dans un état constant de pauvreté...

La pauvreté, a ajouté M. Firestone, constitue l'un des quatre grands problèmes économiques que le Canada doit envisager...

Vaincre la pauvreté ne rendrait pas seulement service aux pauvres mais «contribuerait également à renforcer l'économie, à augmenter la croissance économique et à élever les niveaux de l'emploi et du revenu de tous.»

Le conférencier a également proposé d'augmenter les moyens qui permettraient aux jeunes d'obtenir une meilleure éducation et de bénéficier de l'entraînement technique. M. Firestone croit qu'il faudrait également développer les programmes d'assistance sociale.

M. Firestone a préconisé, de plus, une aide accrue aux fermiers et à l'industrie de façon à améliorer les revenus des patrons embauchés dans ces entreprises.

Monsieur l'Orateur, le problème crucial, au pays, n'est pas celui du drapeau canadien ni de l'hymne national, mais plutôt le chômage. La Chambre devrait s'attaquer sans retard, à cette plaie.